



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 16 au 20 octobre 2017

ACCORDS COMMERCIAUX – LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS VEUT QUE LES ETATS MEMBRES SOIENT DAVANTAGE PARTIES PRENANTES DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MENEES PAR LA COMMISSION EUROPEENNE :

Un tournant politique est en train d'être pris par la France s'agissant des pourparlers sur les accords de libre-échange entre l'Union et des pays tiers. En effet, la France souhaite aujourd'hui reprendre la main sur ces négociations. Cette position française affichée revêt une importance toute particulière s'agissant des régions ultrapériphériques, dans la mesure où les économies de ces régions sont particulièrement exposées par ces accords. En effet, les productions des RUP se trouvent directement en concurrence avec celles des pays tiers négociant avec l'Union, compte tenu d'une part, de leur localisation en zone tropicale, et d'autre part du fait que les productions des pays tiers ne sont pas soumises aux exigences imposées par les normes sociales et environnementales européennes, contrairement aux produits des régions ultrapériphériques. La position défendue par le Président Macron et son gouvernement s'inscrit dans le mouvement de contestation croissante sur la façon dont les accords commerciaux sont négociés par Bruxelles, à l'instar du Parlement wallon qui avait tenté de bloquer la signature de l'accord commercial entre l'Union et le Canada (CETA) en octobre 2016. Face à ce mouvement, et souhaitant à tous prix éviter un nouveau fiasco comparable à celui ayant entouré la ratification du CETA, la Commission a récemment proposé une nouvelle architecture pour les accords commerciaux qui permettrait une ratification accélérée en écartant la possibilité d'un veto de la part des parlements nationaux sur une grande majorité de chapitres. La Commission propose en effet que les accords commerciaux soient à présent divisés en deux : d'une part les chapitres relatifs aux aspects

commerciaux qui relèveraient de la compétence exclusive de l'Union et qui pourraient alors être ratifiés par le Parlement européen et les Etats membres au Conseil, et d'autre part les chapitres relatifs à l'investissement qui relèveraient d'une compétence partagée et qui nécessiteraient donc l'approbation des parlements nationaux. Sur demande de la France, la politique commerciale a été inscrite à l'ordre du jour du dîner des chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Union de jeudi 19 octobre, afin que soit discuté la question de l'équilibre à trouver entre ouverture commerciale et protection. Deux lignes semblent se dessiner au sein des Etats membres : au nord de l'Union, les défenseurs du libre-échange, appuyés par la Commission européenne, au sud, les tenants d'une politique commerciale désormais plus protectrice, la France en tête. Aucun communiqué n'a encore été diffusé quant à la teneur des échanges ayant eu lieu lors de ce dîner.

NEGOCIATIONS UE/MEXIQUE – PUBLICATION DE NOUVEAUX DOCUMENTS

DE NEGOCIATIONS : La Commission européenne a publié, lundi 16 octobre plusieurs documents de travail s'agissant des négociations pour la modernisation de l'accord global UE/Mexique entré en vigueur en 2000. Cet accord est dit « global » en ce que les sujets commerciaux ne sont qu'un volet, à côté d'autres volets portant sur la coopération et les droits de l'homme. Parmi les documents publiés, se trouvent un rapport de progrès (ou point d'étape). Si l'UE se félicite de « progrès notables » puisque notamment le volet « PME » est bouclé, plusieurs commentateurs indiquent que des questions clés posent problème : l'accès au marché de certains produits et l'ouverture des marchés publics, l'accès à l'énergie et aux matières premières, la protection des investissements notamment. Un sixième round de pourparlers se tiendra du 25 novembre au 1er décembre à Mexico. La Commissaire Malmström espère conclure les négociations commerciales d'ici la fin de l'année, arguant de l'intérêt de chacun, et notamment dans un contexte marqué par le repli sur soi du premier partenaire économique et commercial du Mexique, les Etats-Unis, qui sont actuellement en train de renégocier de façon très stricte l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA – entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique). Eurodom reste très vigilant sur ces négociations et plus particulièrement sur les sujets des sucres spéciaux, du rhum et de la banane – le Mexique produisant 2 millions de tonnes de bananes par an. Le rapport de progrès est disponible à ce lien : http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2017/october/tradoc_156330.pdf

AGENDA DE LA SEMAINE DU 23 AU 27 OCTOBRE 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 23/10	COMM ENVI : Vote du rapport sur la promotion des EnR (17h)	CONSEIL ENERGIE		CPRUP
Mardi 24/10	PLENIERE : Vote augmentation contingent du Rhum			CPRUP
Mercredi 25/10	PLENIERE			CPRUP
Jeudi 26/10	PLENIERE			CPRUP
Vendredi 27/10				CPRUP